



COMMUNE DE GENERAC



MARCHÉ NOCTURNE

Vendredi 21 août 2026
19h - 23h

Nom :

Prénom :

Adresse précise :

.....

Activité (à préciser S.V.P):

.....

☎ Email : @

Je confirme une place pour un stand (**emplacement gratuit**) de :

.....

Merci de prévoir votre matériel (tables, chaises, barnum ...).

Métrage à indiquer (max 9m) :

Besoin d'un branchement électrique* oui non

• Branchement : monophasé / triphasé - • Consommation - puissance demandée :
(*adaptateurs et rallonges sont à fournir par l'exposant)

Numéro d'immatriculation au registre du commerce, des métiers ou de l'agriculture :

.....

REGLEMENT :

- 1 - Les exposants doivent s'installer entre 17h et 18h30 et ne remballent qu'à partir de 23h.
- 2 - Les exposants n'ont pas de pouvoir de décision quant à l'attribution des places. Un souhait peut être formulé mais c'est l'organisateur qui attribue les emplacements.
- 3 - Il est interdit de stationner son véhicule sur les emplacements sauf si indispensable.
- 4 - Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement propre et à respecter toutes directives et consignes de sécurité qui lui seront données.
- 5- En cas de manquement aux dispositions du présent règlement, l'organisateur se réserve le droit d'exclure l'exposant.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné déclare avoir complété les champs avec exactitude, lu et accepté tous les termes du présent dossier de candidature.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature et cachet de l'exposant

Bulletin à nous retourner S.V.P. en Mairie de Générac **avant le 10 août 2026** par mail à : mediatheque@generac.fr ou bien par courrier postal à l'adresse suivante :

Mairie de Générac – Place Franck Chesneau – 30510 GENERAC
04 49 29 59 30 – 04 49 29 59 35

La ville de Générac, responsable du traitement de vos données, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données à caractère personnel collectées dans ce document ne seront utilisées qu'à des fins propres à leurs destinations. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé du traitement de la démarche effectuée et seront conservées dix ans (durée légale d'archivage). Vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données personnelles (consultation, rectification...) par mail au Délégué à la Protection des Données de la commune de Générac à dpd@nimes-metropole.fr